

LLB/LLM comment entre avocat ?

Par Iya15, le 12/06/2022 à 15:25

bonjour,

Je viens de finir mon lycée et je me dirige vers une formation de droit appelé LLB. Cependant, je me pose beaucoup de question quand aux ouverture que ce diplôme va m'offrir. Puis-je faire un master de droit suivi du barreau français et exercer en France en tant qu'avocat après un LLB ?

On m'a proposé de faire, par la suite de ce LLB, un LLM, après cette formation je pourrai donc exercer en Angleterre en tant qu'avocat ou dois-je suivre un LPC quand même ?

Pour finir, si je veux être avocate en Suisse, je devrai passer alors un équivalent après mon LLB puis par la suite faire un master de droit suisse pour espérer intégrer le barreau suisse ou existe-il d'autres solutions ?

Merci d'avance.

Par Isidore Beautrelet, le 13/06/2022 à 09:14

Bonjour

[quote]

Pour finir, si je veux être avocate en Suisse, je devrai passer alors un équivalent après mon LLB puis par la suite faire un master de droit suisse pour espérer intégrer le barreau suisse ou existe-il d'autres solutions ?

[/quote]

Ou encore plus simple, vous candidatez dès à présent dans des facs de droit suisse

Pourquoi vous embêtez avec un LLB/LLM si votre projet est de devenir avocate en France ou en Suisse ?

Par Iya15, le 14/06/2022 à 13:33

bonjour,

Je suis déjà prise en droit à Genève. Seulement, j'habite actuellement à Genève et ne souhaite pas rester ici pour faire toutes mes études étant donné que je m'engage pour au minimum 6 ans ici si je reste. De plus, j'ai envie d'avoir une expérience internationale, que je retrouve à travers l'école et les échanges proposés à l'université IE à Madrid. Par précaution, j'aimerais tout de même m'assurer qu'il est possible de revenir exercer ici plus tard.